
DEPENSES DE CAMPAGNE ET SUFFRAGES : LE CAS DES ELECTIONS LEGISLATIVES AU BURKINA FASO

Joel Awouhidia KORAHIRE¹

Résumé : *L'un des piliers de la démocratie est l'organisation régulière et transparente des élections ; ce qui nécessite un financement important pour les partis politiques. L'objet de cet article est d'étudier le rôle des dépenses de campagne des partis politiques burkinabè sur les suffrages qu'ils obtiennent. En se basant sur l'élection législative 2007, nous utilisons une fonction économétrique de vote et montrons ceteris paribus, que l'argent investi par les partis politiques influence positivement leurs suffrages. En outre, d'autres facteurs tels que le nombre de candidats présentés et le nombre de candidats sortants dont disposent les partis ont un impact positif sur les suffrages. Ces résultats suggèrent une réforme de la structure de financement des élections au Burkina Faso en vue de réduire l'inégalité financière entre les partis politiques et donc d'assurer une compétition libre et égale.*

Mots clés : *Burkina Faso, élections, dépenses, suffrages, financement, partis politiques*

Abstract: *One of the pillars of democracy is holding regular and transparent elections, which requires significant funding for political parties. The purpose of this paper is to study the role of burkinabè political parties' campaign expenditures on the votes they get. Basing on the 2007 legislative election, we use an econometric function of vote and show ceteris paribus, that the money invested by political parties positively influences their votes. In addition, other factors such as the number of presented candidates and the number of incumbent candidates available to parties have a positive impact on votes. These results suggest a reform of the financing structure of elections in Burkina Faso in order to reduce financial inequality between political parties and hence ensure a free and equal competition.*

Key words: *Burkina Faso, elections, expenditures, votes, funding, politics parties*

¹ Chercheur au Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique / Institut des Sciences des Sociétés (CNRST/INSS) – 01 BP 698 Ouagadougou 01. Burkina Faso –
Email : joekorahire@yahoo.fr

Introduction

L'un des piliers de la démocratie est l'organisation régulière et transparente des élections qui constitue le moyen le plus efficace d'expression des couches sociales sur la conduite des affaires de l'Etat et un indicateur de performance de la culture démocratique. Or ce principe de démocratie qu'est l'organisation régulière des élections demande un financement très lourd. Dans la plupart des démocraties, les partis politiques participant à une campagne électorale disposent généralement de deux sources de financement : la première est une aide versée par l'Etat (grâce à ses partenaires techniques et/ou financiers) et la seconde est communément connue sous le nom de financement sur fond privé. L'aide étatique ou financement public fait référence aux subventions de l'Etat pour les périodes de campagnes et hors campagnes électorales, tandis que le financement privé est constitué des cotisations des membres du parti, puis des dons de personnes externes au parti.

Le financement des partis politiques est nécessaire pour la démocratie puisque pour bien fonctionner, les partis politiques doivent subvenir aux besoins de leur organisation, employer du personnel, mener des campagnes électorales et communiquer avec l'ensemble de l'électorat, etc. Cependant, la multitude de scandales financiers dans un très grand nombre de pays inquiète les observateurs et suggère que l'argent et la démocratie nouent des relations dangereuses (Foucault, 2008). Le financement de source privée est particulièrement visé puisqu'il est généralement peu transparent du fait de l'absence ou de la faible réglementation en la matière, et relève du dynamisme propre des partis politiques en matière de collectes de fonds. Par conséquent, ce sont les partis les mieux dotés en ressources humaines ou de réseaux clientélistes qui mobilisent le plus de fonds. L'affaire Eric Woerth déclenchée en Juin 2010 en France², vient rappeler en ce sens le poids des financements illégaux ou occultes de sources privées dans la vie politique.

Le cas Américain est aussi un exemple flagrant du rôle de l'argent dans la sphère politique. Si la présidentielle 2008 américaine est entrée dans l'histoire mondiale, c'est certes parce qu'elle aura conduit au sommet un homme issu d'une minorité ethnique mais surtout parce qu'elle aura été la plus chère de tous les temps. Outre le charisme, du candidat du parti démocratique, ce qui a fait la différence, c'est aussi la manne financière dont celui-ci disposait et qui dépassait de près de cinq fois celui de son principal challenger³. En effet, Barack Obama a bénéficié d'un extraordinaire soutien financier sous forme de dons de la part de ses partisans, mais surtout de grands noms de la finance mondiale et des cercles d'influence politique. C'est donc dire que la

² Woerth fut ministre du président Sarkozy sur la période 2007 à 2010. Il est soupçonné d'avoir encaissé pour le compte du parti politique UMP durant la campagne présidentielle de 2007 (alors qu'il était le trésorier de ce parti), la somme de 150 000 euros de la part de Liliane Bettencourt riche héritière française et propriétaire du groupe l'Oréal.

³ Barack OBAMA a dépensé 573 millions de dollars sur les 639 collectés en dons, alors que son concurrent John Mc Cain candidat du parti républicain, a dépensé 293 millions, sur les 360 millions collectés.

collecte de fonds privés a été le nerf de la guerre et certainement la pierre angulaire du succès électoral de Barack Obama.

En raison de cet effet de distorsion que peut avoir l'argent de sources privées sur le processus démocratique, certains pays comme la France ont tout simplement partiellement interdit ce type de financement depuis 1995⁴. D'autres comme le Bénin, ont préféré adopter le plafonnement des financements sur fonds privés. Au Burkina Faso par contre, le recours au financement sur fonds privés est autorisé mais il n'y a pas de plafonnement des dépenses ni de réglementations sur ce type de financement ; si bien qu'il est difficile d'estimer les masses monétaires privées engagées dans les processus électoraux. Dans ces conditions, c'est le financement sur fond public qui est considéré abusivement par les autorités locales comme étant la principale source de financement des partis politiques burkinabè (Assemblée Nationale du Burkina Faso, 2008). Certes le financement public présente l'avantage d'être transparent puisque les règles de partage sont connues d'avance par tous, contrairement au financement sur fonds privés. Mais le financement public peut aussi entraîner un effet de distorsion entre les partis politiques car ceux qui en bénéficient sont généralement ceux disposant déjà d'une assise parlementaire acquise lors de la dernière élection législative.

Il en résulte, que quelle que soit la nature du financement (public et/ou privé), il y a des effets de distorsions qui se caractérisent par une inégalité financière entre les partis politiques. Cette inégalité se manifeste naturellement par des différentiels de dépenses électorales qui peuvent influencer sur les résultats électoraux (Foucault et François, 1997 ; Facchini, 2004). Plus que jamais donc, la question des dépenses électorales des partis politiques se pose avec raison, car il s'agit ni plus ni moins de créer les conditions d'une compétition libre mais égale et sincère entre les forces politiques. Pour paraphraser Foucault (2008), il est alors intéressant de s'interroger : l'argent fait-il le bonheur électoral ? Ou plus précisément : les dépenses électorales effectuées par les partis politiques burkinabè sont-elles déterminantes dans leurs résultats électoraux ?

L'objet de cet article est d'apprécier le rôle des dépenses de campagne législatives des partis politiques burkinabè sur le vote des électeurs. Nous proposons tout d'abord une analyse théorique de la relation entre dépenses électorales et résultats électoraux (section 2). Ensuite, nous testons empiriquement le rôle spécifique du financement public sur les résultats des élections législatives de 2007 au Burkina Faso (section 3). Enfin, une conclusion vient achever notre réflexion (section 4).

La méthode de recherche adoptée s'est traduite principalement par la collecte de données secondaires dans des rapports, textes de lois et arrêtés (cf. Annexe 1). Quelques entretiens semi-structurés directs avec des agents du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD) ont aussi permis de mieux appréhender le contexte.

⁴ Le financement en provenance de personnes morales (entreprises et fondations) est interdit en France depuis Janvier 1995. En revanche, un particulier a le droit de faire un don à un ou plusieurs partis politiques mais, il ne peut pas donner autant qu'il veut. Les dons sont limités à 7 500 euros par an et par personne. En période de campagne, la limite descend à 4 600 euros.

I. Fondements théoriques

La relation entre dépense électorale et vote est étudiée à travers l'économétrie du vote. L'économétrie du vote consiste généralement à étudier les déterminants du vote, et particulièrement l'effet des dépenses de campagnes sur le résultat des élections. Pour ce faire, elle procède par la construction d'une fonction de production de vote dans laquelle la dépense de campagne est un intrant (Facchini, 2004). Lott et Warner, (1974) furent les premiers à construire une fonction de production de vote. Ces auteurs expliquent que dans une campagne électorale, le politicien essaie de combiner les ressources à sa disposition pour maximiser le pourcentage des votes qu'il reçoit. Ce comportement est alors comparable à celui du producteur qui combine les facteurs de production ou inputs en vue de maximiser l'output produit. Dans ce cadre, les facteurs de production sont généralement des variables économiques (VECO) et politiques (VPOL), et l'output produit représente les suffrages obtenus par le politicien (V_i). Sur le plan formel, la fonction de production standard de vote peut donc se définir comme suit selon Auberger (2004) : $V_i = f [(VECO), (VPOL)]$.

De nombreuses études depuis le début des années soixante-dix, ont mis en évidence l'influence significative de la situation économique sur les résultats des élections. Selon Lewis-Beck et Paldam (2000), les variables économiques permettent d'expliquer environ un tiers de la variance du pourcentage des votes. L'approche macroéconomique de l'analyse des votes tente de mettre en évidence les liens entre les fluctuations économiques et les variations politiques à travers des modèles politico-économiques. Elle raisonne sur les grands agrégats macroéconomiques et politiques (Produit Intérieur Brut, Revenu Disponible Brut, taux d'inflation, taux de chômage, les événements politiques antérieurs, etc.). Kramer (1971) par exemple, montre effectivement que la croissance du revenu réel a exercé un effet positif sur les résultats électoraux des élections présidentielles américaines entre 1896 et 1964. L'approche microéconomique quant à elle, repose sur l'utilisation des fonctions de production de vote et tente d'expliquer les résultats électoraux des candidats ou des partis politiques par les dépenses électorales et des caractéristiques sociopolitiques comme la popularité du candidat ou du parti sortant, les cycles électoraux, la durée de l'exercice du pouvoir, etc.

Dans la formulation microéconomique, les dépenses électorales semblent être le déterminant majeur de l'issue des élections. Beaucoup d'études ont en effet montré statistiquement que les candidats qui gagnent les élections ont généralement dépensé plus que les perdants (Facchini, 2004). Quoi de plus normal dirait-on puisque les dépenses électorales permettent essentiellement de produire et de diffuser de l'information sur les candidats notamment sur leurs programmes et caractéristiques politiques et personnelles, ce qui par ricochet diminue l'incertitude des électeurs à leur égard (Alvarez, 1997 ; Nelson, 1976 ; Foucault, 2008 ; Palda, 1973). En dépensant plus, le candidat augmenterait ses suffrages et par la même occasion nuit volontairement ou involontairement aux résultats des autres candidats ; c'est comme un jeu à somme nulle selon Silberman (1976). Ce raisonnement à la limite simpliste est cependant à relativiser. D'abord, les effets des variations marginales de la dépense électorale d'un candidat sur ses propres suffrages obtenus sont de plus en plus faibles à mesure qu'augmente le niveau de sa dépense. Il existe une sorte de saturation dans la course à la dépense ayant pour conséquence l'existence de rendements décroissants, c'est-à-dire

qu'au delà d'un certain niveau, toujours dépenser se révèle contre productif (Welch, 1976 ; Foucault, 2008). Ensuite, lorsqu'il y a plusieurs candidats, la dépense effectuée par un candidat n'est pas toujours l'élément fondamental. Il y a en effet ce qu'on appelle « *le capital politique* ». La théorie du capital politique repose sur la notoriété des candidats. Selon cette théorie, le succès électoral serait plutôt lié au niveau de popularité et aux résultats macroéconomiques des candidats sortants. Pour Facchini (2004), la popularité d'un candidat repose par exemple sur les éléments suivants : être un sortant, avoir un « nom », ou appartenir à un parti puissant. En effet, le candidat sortant contrôle souvent les ressources matérielles et financières de l'Etat, et donc bénéficie d'une position avantageuse qui lui permet de dépenser moins (par l'utilisation des médias publics) sans pour autant hypothéquer ses chances de réélections (*ibid.*). Le candidat qui dispose d'un nom (c'est-à-dire, membre d'une grande famille respectée), qui appartient à un parti politique réputé ou dont l'image se rapporte à une personnalité charismatique disposerait également d'un avantage comparatif. C'est le cas par exemple des partis dits « *Sankaristes*⁵ » au Burkina Faso qui regorgent le plus de sympathisants dans l'opposition politique. Le vote basé sur les résultats macroéconomiques des candidats sortants suggère quant à lui que les électeurs sont tournés vers l'avenir et par conséquent votent en tenant compte des performances économiques atteints par le candidat sortant. C'est ce que Farvaque et Paty (2009) ont appelé le « *vote rétrospectif* » contrairement au vote prospectif plutôt basé sur les promesses électorales des candidats. Dans ce sens Fair (1978) a montré sur la base de tests réalisés sur les élections présidentielles américaines, que 1% de croissance économique augmente le pourcentage de voix en faveur du candidat sortant de 1%.

Toutefois, la théorie du capital politique a enregistré des critiques. Pour Bonneau (2007), la popularité du candidat sortant peut être contestée, si son challenger dépense plus que lui. Mieux, plusieurs résultats dans les pays développés montrent que pour un dollar dépensé, le candidat sortant obtient un nombre de voix inférieur à celui de son adversaire direct ou challenger (Jacobson, 1978 ; Foucault, 2008). Ce qui veut dire que toute mesure tendant à élever les niveaux de dépenses électorales des candidats profiterait plus au challenger qu'au sortant. Sur le plan théorique, Jacobson (1990) explique la faible productivité de la dépense des sortants par rapport à celle des principaux challengers par un phénomène d'endogénéité. Autrement dit, tout dépend des résultats électoraux escomptés par le candidat (ou son parti). Si donc le candidat sortant estime ses chances de victoire à 99,9%, il est irrationnel pour lui de dépenser un seul dollar et dans ces conditions, l'argent ne contribue pas au bonheur électoral (Foucault, 2008). Par contre, si le candidat sortant se sent menacé par un adversaire dangereux, sa capacité à lever des fonds lui permet de distancer son adversaire en dépensant plus et plus tôt dans le processus électoral. C'est l'anticipation faite par les candidats sur leurs futurs suffrages qui déterminerait les montants de dépenses qu'ils consacreront à la campagne.

⁵ Les « *Sankaristes* » se réclament de l'idéologie de l'ancien président révolutionnaire Burkinabè Thomas Isidore Sankara tué en octobre 1987 lors d'un coup d'état. On a assisté à un boom du nombre de ces partis depuis la fin des années 1990. Le chef du parti Sankariste UNIR/PS détient à nos jours le statut de chef de file de l'opposition suite aux résultats des élections législatives 2007.

En définitive, il faut retenir que si les dépenses de campagne sont importantes dans le succès électoral des partis politiques, elles ne sauraient être une condition suffisante surtout dans les pays développés. D'autres facteurs tels que le rôle des groupes de pression, la qualité ou notoriété des candidats, la situation économique, la nature des sièges ou mandats disputés⁶, l'usure du pouvoir, etc., sont à considérer (Moon, 2006 ; Facchini, 2004 ; Auberger, 2004).

II. Résultats empiriques

Dans cette section, nous tentons d'expliquer empiriquement les suffrages électoraux obtenus par les partis politiques Burkinabè à partir d'une fonction de production de vote.

2.1. La présentation du scrutin

L'étude empirique repose principalement sur l'élection législative du 6 mai 2007. Le choix des législatives se justifie par la pluralité des partis politiques engagés contrairement aux élections présidentielles, ce qui permet donc de valider les conditions économétriques. La législative de 2007 est la dernière organisée à ce jour au Burkina Faso. Les députés qui disposent d'un mandat de cinq années, sont élus à raison de 15 sur une liste nationale et de 96 sur la liste provinciale aux termes de l'article 154 du code électoral (version 2005). L'article 156 du même code dit que les députés à l'Assemblée nationale sont élus au scrutin de liste nationale ou provinciale, au suffrage universel direct, égal et secret, à la représentation proportionnelle avec répartition complémentaire suivant la règle du plus fort reste, conformément aux dispositions ci-après :

- *“Pour le scrutin de liste nationale, la Commission électorale nationale indépendante (CENI) détermine le quotient électoral en divisant le nombre des suffrages exprimés dans la circonscription par le nombre de députés à élire dans ladite circonscription électorale. Il est attribué à chaque liste, autant de sièges de députés que le nombre de suffrages de la liste contient de fois le quotient électoral ;*
- *Pour le scrutin de liste provinciale, la Commission électorale provinciale indépendante (CEPI) détermine le quotient électoral, en divisant le nombre de suffrages exprimés dans la circonscription par le nombre de députés à élire dans ladite circonscription électorale. Il est attribué à chaque liste, autant de sièges de députés que le nombre de suffrages de la liste contient de fois le quotient électoral ;*
- *Les sièges non répartis par application des dispositions précédentes sont attribués selon la règle du plus fort reste. A cet effet, les restes sont classés par ordre décroissant et les sièges sont attribués aux listes dans l'ordre des plus forts restes.*

⁶ En France, l'on constate depuis une quinzaine d'années que les élections législatives et municipales sont la chasse gardée du parti socialiste tandis, que les présidentielles sont remportées par le parti de droite (le RPR devenu plus tard l'UMP). La nature du siège à pourvoir semble déterminante dans ce pays.

Dans le cas où il ne resterait qu'un seul siège à attribuer et si plusieurs listes ont le même reste, le siège revient à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages. Si des listes ont le même nombre de suffrages et les mêmes restes de suffrages, le siège est attribué à la liste ayant présenté le candidat le plus âgé."

Le scrutin législatif 2007 a engendré l'ouverture de 12 625 bureaux de votes sur l'ensemble du territoire national. Sur les 3 955 dossiers de candidatures qui lui ont été soumis par 49 partis politiques et regroupements de partis politiques, la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) a validé 3 691 candidatures émanant de 47 partis. L'élection a coûté la somme de trois milliards sept cent quatre-vingt-cinq millions cent soixante-trois mille cinq cent quarante (3 785 163 540) francs CFA selon le rapport général de la CENI (2007). Elle a connu la participation d'observateurs nationaux et internationaux qui ont conclu à sa bonne tenue. Le taux de participation des électeurs a été assez faible (56,73%) et même en deçà de celui observé à la législative 2002 (64%). Le parti au pouvoir, le Congrès pour la Démocratie et le Progrès (CDP), est sorti grand vainqueur en s'adjudgeant 73 sièges sur 111, soit une hausse de 28% par rapport à la législative de 2002. Le tableau 1 ci-dessous donne quelques caractéristiques sur le scrutin de 2007.

Tableau 1. Données récapitulatives sur les élections législatives de 2007

Nombre de sièges à pourvoir	111
Nombre d'électeurs inscrits	4 296 982
Nombre d'électeurs votants	2 437 544
Taux de participation	56,73%
Bulletins nuls	178 279
Suffrages exprimés	2 259 263

Source : Décision n°2007-026/CC/EL portant proclamation des résultats définitifs des élections législatives du 06 mai 2007.

2.2. Les variables et les effets attendus

La variable à expliquer est le nombre de suffrages obtenus par le parti i lors des élections législatives de 2007 sur l'ensemble des circonscriptions du territoire national ($Suff07_i$). Les variables explicatives au nombre de quatre sont : la dépense de campagne effectuée par le parti i au cours de la législative 2007 ($deptot07_i$) ; la dépense totale de campagne effectuée par les ($n-i$) autres partis politiques au cours de la législative 2007 ($autdep07_i$) ; le nombre total de candidats présentés par le parti i à la législative 2007 sur l'ensemble des circonscriptions du territoire national ($cand07_i$) ; et enfin, le nombre total de sièges obtenus par le parti i à la législative de 2002 sur l'ensemble du territoire national ($sieg02_i$).

La dépense de campagne effectuée par le parti i (deptot07.)

Rappelons qu'au Burkina Faso, les dépenses de campagnes effectuées par les partis politiques proviennent de deux sources : privée et publique. Le financement privé est insaisissable puisqu'il n'y a pas de textes légiférant là-dessus. Par contre le financement public s'exerce d'une part, au moyen du financement hors campagne électorale et d'autre part, par le financement de campagne. Le financement public hors campagne électorale est une subvention accordée annuellement aux partis politiques pour leur fonctionnement. Selon la loi n° 012-2000/an portant financement des activités des partis politiques et des campagnes électorales et la loi n° 012-2001/an portant modification des articles 14 et 19 de la loi n°012-2000/an précitée, cette subvention est octroyée sur la base des critères suivants :

- une première fraction de 50% de la subvention est répartie entre tous les partis politiques ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés lors des dernières élections législatives au prorata du nombre total de suffrages⁷ ;
- la seconde fraction de 50% de la subvention est répartie de façon égalitaire entre tous les partis politiques reconnus et à jour eu égard à leurs statuts et ayant pris part au moins à un scrutin⁸.

Le financement public de campagne quant à lui, est une subvention versée à tous les partis politiques prenant part à une élection au prorata du nombre de candidats présentés. Cette subvention représentait la somme de 400 000 000 FCFA que se sont partagés 47 partis politiques en 2007 (Arrêté conjoint N°2007-33/MATD/MFB).

Nous avons choisi d'approximer la dépense de campagne effectuée par chaque parti politique prenant part à la législative de 2007 à travers le montant total des subventions (hors campagne et de campagne électorales) que chacun a reçu au cours de cette année. Nous supposons que toute subvention reçue par un parti politique en période électorale est dépensée à cet effet, ce d'autant plus que l'utilisation des fonds doit être justifiée plus tard par les partis auprès de la Cour des Comptes⁹. En plus, hormis le financement public, les cotisations en interne et autres financements privés sont dérisoires pour la grande majorité des partis politiques (CGD, 2009) qui d'ailleurs n'existent vraiment que pendant les joutes électorales. Si on part aussi du fait que l'objectif d'un parti politique est d'accéder au pouvoir par les élections, il est logique de penser que toute subvention publique reçue à cet effet soit dépensée. Ce qui nous amène à poser comme hypothèse que la dépense faite par un parti politique dans le

⁷ En 2007, seuls 3 partis politiques dont le parti au pouvoir étaient éligibles à ce critère et se sont donc partagés la somme de 50 000 000 FCFA (ARRETE CONJOINT N°2007-34/MATD/MFB).

⁸ A ce niveau, 72 partis politiques se sont partagés équitablement la somme de 49 999 968 FCFA au titre de l'année 2007.

⁹ La Cour des Comptes est la juridiction supérieure de contrôle des finances publiques. Les partis politiques n'ayant pas épuisé leur subvention de campagne doivent reverser le solde à la cour des comptes.

cadre des élections législatives de 2007 aura un impact positif sur ses propres suffrages, d'où : $\partial \text{Suff } 07_i / \partial \text{deptot } 07_i > 0$.

La dépense totale de campagne effectuée par les autres partis (autdep07) :

La littérature théorique suggère que les suffrages obtenus par un parti politique i grâce à ses dépenses de campagne seraient influencés négativement par les dépenses totales de campagne de l'ensemble des $(n-i)$ autres partis concurrents (Palda et Palda, 1997 ; Foucault et François, 2005). Il se produirait comme un effet inverse ou croisé de la dépense des autres partis politiques sur celui engendré par les dépenses du parti i . Lafaye (1980) utilise le concept de « déséconomie externe » liée à l'activité des partis politiques concurrents.

L'effectif total des candidats présentés par le parti i sur l'ensemble du territoire national (cand07 _{i})

En rappel, nous travaillons sur l'ensemble des circonscriptions électorales nationales de 2007. Par conséquent, un parti i qui a présenté des candidats dans l'ensemble des circonscriptions recueillerait logiquement plus de suffrages qu'un autre qui se contenterait de peu de circonscriptions ($\partial \text{Suff } 07_i / \partial \text{cand } 07_i > 0$). Aussi, bien vrai que les circonscriptions électorales ne soient pas toutes de même taille, les partis politiques ont tendance à présenter le plus grand nombre de candidats dans les zones où ils s'estiment politiquement forts (ethnie, village ou province d'origine du leader du parti). Tout ceci laisse supposer que plus le nombre de candidats présenté par un parti sur le territoire national est élevé, plus il a de chance d'augmenter ses suffrages. Précisons tout de même que nous ne distinguons pas ici le candidat sortant du challenger.

Le nombre total de sièges obtenus aux élections législatives de 2002 par le parti i (sieg02 _{i})

La législative de 2002 a la particularité d'avoir enregistré la plus forte poussée de l'opposition politique burkinabè jusqu'à ce jour¹⁰. L'hémicycle à cette époque était donc assez politiquement coloré.

La prise en compte de la variable sieg02_i répond au souci d'appréhender la contribution du candidat sortant dans le succès électoral de son parti. C'est une variable politique. Le candidat sortant nous l'avions dit, toute chose égale par ailleurs bénéficie déjà d'une plus grande popularité que ses challengers, ne serait-ce que par les réalisations

¹⁰ L'assassinat du célèbre journaliste d'investigations Norbert Zongo par des membres de la sécurité présidentielle en décembre 1998 a plongé le pays dans une longue crise sociale sans précédent. Le ras le bol populaire s'est probablement répercuté sur les résultats des élections législatives de 2002, qui on peut dire auront été une sanction pour le parti au pouvoir le Congrès pour la Démocratie et le Progrès.

socioéconomiques exécutées dans sa zone électorale sous son mandat. C'est pourquoi nous postulons que plus le nombre de sortants 2002 d'un parti i n'est élevé, plus les suffrages obtenus en 2007 par ce parti sont élevés ($\partial \text{Suff } 07_i / \partial \text{sieg } 02_i > 0$).

Le tableau 2 ci-dessous donne un aperçu statistique sur les différentes variables¹¹. Il en ressort que sur les 47 partis politiques ayant participé à la législative de 2007, chacun a gagné en moyenne 23 043 voix. Mais, on retient surtout à travers l'écart type et le coefficient de variation que les suffrages obtenus par les partis politiques sont très variés, de même que les dépenses individuelles des partis, le nombre de candidats présentés et celui des sièges en 2002. Chaque parti politique a dépensé en moyenne la somme de 10 029 352 FCFA pour un nombre moyen de candidats présentés estimé à 80. Enfin, le nombre moyen de sièges détenus par chaque parti politique en 2002 était de 2,2. Ce qui veut dire qu'en moyenne, il y a eu 2,2 candidats sortants par parti politique pour la législative de 2007. Toutefois, le parti au pouvoir le Congrès pour la Démocratie et le Progrès (CDP) occupait tout seul 57 sièges (maximum) dans la législature de 2002 soit un peu plus de la moitié du nombre de sièges mis en jeu.

Tableau 2. Statistiques descriptives des variables utilisées.

Variables	Observations	Minimum	Maximum	Moyenne	Ecart type	Coefficient de variation (%)
Suffrages obtenus	47	174	244988	23043,02	44061,08	191,81
Dépenses du parti i (en FCFA)	47	852 878	58136821	10029352	11039663,04	110,07
Dépenses des autres partis (en FCFA)	47	417690854	474974797	465798323	11039 663,04	2,37
Candidats présentés	47	2	222	80	76,33	95,41
Sièges obtenus en 2002	47	0	57	2,23	8,70	390,13

Source: construit par l'auteur

2.3. L'analyse économétrique

Nous utilisons un modèle linéaire pour apprécier l'effet de la dépense de campagne sur le nombre de suffrages obtenus par les partis politiques burkinabè. La variable à expliquer ainsi que les variables de dépenses sont prises en logarithme naturel pour faciliter l'interprétation. En effet, cette spécification a l'avantage de fournir directement les élasticités après estimation et permet de ramener des données de très grande valeur

¹¹ Cf. aussi l'Annexe 2.

(milliers, millions...) à une échelle plus petite. La forme fonctionnelle du modèle s'écrit comme suit :

$$\ln \text{suff}07_i = \beta_0 + \beta_1 \ln \text{deptot}07_i + \beta_2 \ln \text{autdep}07_i + \beta_3 \text{cand}07_i + \beta_4 \text{sieg}02_i + n_i \quad (1) ;$$

où \ln est le logarithme népérien et n_i le terme d'erreur.

La régression du modèle 1 ci-dessus par le logiciel Stata 10 donne les résultats confinés dans le tableau 3 ci-dessous.

Tableau 3. Résultats de la régression économétrique du modèle 1

Insuff_07	Coef.	Std. Err.	t	P> t
Ln deptot07	.901147	.3901569	2.31	0.026**
Ln autdep07	188.2331	77.98854	2.41	0.020**
cand07	.050215	.0191369	2.62	0.012 **
sieg_02	.2724111	.1094069	2.49	0.017**
constante	-3767.109	1557.106	-2.42	0.020**

Number of obs = 47 ; F(4, 42) = 39.71 Prob > F = 0.0000 ; R² = 0.7909

*** Significatif au seuil de 1%; ** Significatif au seuil de 5%; * Significatif au seuil de 10%.

La valeur élevée du R² témoigne d'un modèle globalement adéquat. En effet, 79,09% de la variation du nombre total de suffrages obtenus par les partis politiques est expliqué par les variables explicatives. Tous les paramètres étudiés sont significatifs au seuil de 5% d'erreur. La variable *Ln deptot* influence positivement les suffrages obtenus par les partis politiques conformément à notre attente théorique. De fait, une hausse de 10% des dépenses de campagne d'un parti se traduit par une augmentation de ses suffrages électoraux de l'ordre de 9%. Ce qui veut dire que toute chose égale par ailleurs, les partis politiques qui disposent de plus de moyens financiers engrangent plus de suffrages. Par conséquent, la réglementation nationale sur le financement public qui favorise les (grands) partis ayant déjà une assise parlementaire crée bien une compétition inégale entre les partis politiques. L'inégalité est d'autant plus renforcée si le financement public hors campagne électoral (qui est attribué annuellement aux partis politiques) coïncide avec une année électorale. Tout ceci fait penser que l'institution d'une politique de plafonnement des dépenses électorales (de source publique et/ou privée) des partis politiques favoriserait la compétition libre et égale.

Nous observons également que les suffrages obtenus par les partis politiques sont corrélés positivement avec le nombre de candidats (*cand07*) qu'ils présentent. Ce résultat suggère que le financement public de campagne qui est réparti au prorata des candidats présentés ne favorise pas non plus la compétition égale entre les partis. En effet, les partis politiques de faibles envergures (généralement d'opposition) parce que disposant de peu de moyens financiers, suscitent peu d'adhérents et donc peu de candidats, ce qui au final va se traduire par de faibles suffrages.

Les candidats sortants de la législature 2002 ont aussi eu un impact positif sur les suffrages acquis par leurs partis politiques. Ce qui prouve bien que le fait de disposer de sièges à la précédente législature confère une certaine notoriété ou légitimité aux candidats. Enfin, le rôle joué par la variable « dépenses de campagne des autres partis » (Ln autdep07) sur les suffrages obtenus par un parti i donné, est curieusement contraire à notre attente théorique. Il est effectivement difficile de comprendre *ceteris paribus* que les dépenses de campagne effectuées par les adversaires politiques d'un parti i puissent booster les suffrages obtenus par ce même parti i . Mais selon toute vraisemblance, cela serait dû à un effet seuil, autrement dit, au faible montant des dépenses de campagne des partis politiques. En ajoutant dans le modèle (1) le carré de la variable « dépenses de campagne des autres partis », (c'est-à-dire, $(\text{Ln autdep07})^2$) et en opérant une nouvelle régression économétrique, le coefficient lié à cette nouvelle variable est comme prévu significativement négatif. En résumé, la dépense de campagne faite par chaque parti politique a bien un impact négatif sur les suffrages obtenus par ses adversaires. Mais pour que l'effet soit négatif, la dépense doit être d'un montant que nous avons calculé supérieure à 494 966 182 FCFA. Un tel niveau de dépense ne peut évidemment être atteint par un parti politique burkinabè sans recours au financement privé.

Dans le souci d'approfondir nos résultats, nous avons voulu savoir si la variable « dépenses électorales (Ln deptot07) » n'est pas en fait une variable endogène. Autrement dit, n'y a-t-il pas des facteurs non explicités dans le modèle 1 qui expliqueraient la variable Ln deptot07 ? Si oui, cela biaiserait les résultats du tableau 3 car Ln deptot07 et le terme d'erreur seraient corrélés. Pour répondre à l'interrogation, le recours à la régression à variables instrumentales est nécessaire.

Le modèle d'endogénéité (modèle 2) utilise les variables exogènes du modèle 1, auxquels est ajoutée une variable instrumentale ou supplémentaire « circonscription (circons07) » qui représente le nombre de circonscriptions électorales dans lesquelles les partis politiques ont présenté au moins un candidat. La procédure du test d'endogénéité utilise le test de Nakamura Nakamura qui consiste d'abord, à régresser par les moindres carrés ordinaires les variables exogènes du modèle 2 sur les dépenses de campagnes effectuées par les partis politiques (Ln deptot07). Ensuite, les résidus issus de la régression du modèle 2 (que nous appelons « dep_res ») sont incorporés dans le modèle 1 initial comme variable exogène pour une nouvelle régression par les moindres carrés ordinaires : c'est le modèle 3. Enfin, si la probabilité associée à la variable résidus « dep_res » dans le modèle 3 est inférieure ou égale à 10%, cela signifie qu'on ne peut rejeter l'hypothèse d'endogénéité.

Formellement, les modèles 2 et 3 s'écrivent comme suit :

$$\text{Ln deptot07}_i = \alpha_0 + \alpha_1 \text{circons07}_i + \alpha_2 \text{Ln autdep07}_i + \alpha_3 \text{sieg02}_i + \alpha_4 \text{cand07}_i + \varepsilon_i \quad (2)$$

$$\text{Ln suff07}_i = \lambda_0 + \lambda_1 \text{Ln deptot07}_i + \lambda_2 \text{Ln autdep07}_i + \lambda_3 \text{sieg02}_i + \lambda_4 \text{cand07}_i + \lambda_5 \text{depres}_i + \mu_i \quad (3)$$

Les tableaux 4 et 5 ci-dessous donnent respectivement les résultats liés aux régressions sur les modèles 2 et 3. La statistique $F > 10$ (tableau 4) prouve que notre instrument est pertinent et plus ou moins valide¹².

Tableau 4. Résultats de la régression du modèle 2

Indeptot	Coef.	Std. Err.	t	P> t
Ln autdep07	23.07698	26.33437	0.88	0.386
cand_07	.030333	.0061947	4.90	0.000***
sieg_02	.0475735	.0364727	1.30	0.199
Circons_07	-.061596	.0160023	-3.85	0.000***
constante	-446.7229	526.1504	-0.85	0.401

Number of obs = 47; F(4, 42) = 133.32; Prob > F = 0.0000 ; R-squared = 0.9270

*** Significatif au seuil de 1%; ** Significatif au seuil de 5%; * Significatif au seuil de 10%.

Tableau 5. Résultats de la régression du modèle 3

Insuff_07	Coef.	Std. Err.	t	P> t
Ln deptot07	.1680318	.7617295	0.22	0.827
Ln autdep07	216.7366	81.81788	2.65	0.011**
cand_07	.0663966	.0239372	2.77	0.008***
sieg_02	.3183767	.1165519	2.73	0.009***
dep_res	.9917365	.8859575	1.12	0.269
constante	-4326.004	1630.749	-2.65	0.011**

Number of obs = 47; F(5, 41) = 32.21; Prob > F = 0.0000 ; R-squared = 0.7971

*** Significatif au seuil de 1%; ** Significatif au seuil de 5%; * Significatif au seuil de 10%.

La règle de décision évoquée ci-dessus permet d'affirmer que la variable « *dep_res* » n'est pas significative (Cf. tableau 5). D'où que l'hypothèse d'endogénéité est rejetée et que les dépenses des partis politiques burkinabè dans le cas des élections législatives de 2007 ne s'expliquaient pas par les suffrages espérés.

Conclusion

En Afrique où la pauvreté sévit, parler du rôle positif des dépenses électorales dans le succès aux élections des partis politiques semble être une évidence pour plusieurs raisons. Les taux d'analphabétisme sont parmi les plus élevés au monde et les populations vivent en générale avec moins d'un dollar/jour. Au Burkina Faso particulièrement, 46,4% de la population vivait sous le seuil de pauvreté en 2003, c'est à

¹² Nous sommes dans un cas de juste indentification donc l'exogénéité de la variable instrumentale (qui confirmerait sa validité) est impossible à vérifier.

dire, disposait de moins de 82 672 FCFA/an, et seulement 28,7% de la population de 2007 était alphabétisée (INSD, 2008). Ces handicaps majeurs pèsent sur les populations en quête de lendemains meilleurs et qui ont par conséquent des considérations de courts termes. Autrement dit, les pauvres de par leur statut sont des proies faciles pour les partis politiques qui viennent un tant soit peu soulager leur misère en les courtisant par des dons, distributions d'argent, de T-shirts, etc., surtout en période électorale. Lors de l'élection présidentielle burkinabè de 2005 par exemple, alors que le parti au pouvoir sillonnait toutes les provinces du pays avec hélicoptères, montgolfières et dizaines de grosses cylindrées, aucun parti de l'opposition n'arrivait à couvrir l'ensemble du territoire national. Le résultat fut édifiant puisque le parti présidentiel enregistrait ses plus forts suffrages en milieu rural, c'est-à-dire, là où les taux de pauvreté et d'analphabétisme sont les plus élevés. Si les dépenses des partis politiques occidentaux sont en grande partie destinées à la publicité, en Afrique, il faut donc plutôt y voir le clientélisme et la corruption. L'argent est un puissant moyen d'achat de conscience surtout là où les normes culturelles recommandent fortement la reconnaissance envers le(s) bienfaiteur(s). En définitive, les facteurs de pauvreté, d'analphabétisme et de culture font que la représentativité réelle des partis politiques Africains est souvent mal appréciée.

Les résultats empiriques auxquels nous sommes parvenus confirment le rôle positif de l'argent sur les résultats de l'élection législative de 2007 au Burkina Faso. Ce qui veut dire que le financement public qui favorise les grands partis ayant déjà une certaine représentativité législative et un grand nombre de candidats est en soi discriminatoire. Il se crée comme un cercle vicieux qui fait que les petits partis politiques (pauvres) et peu soutenus par l'Etat émergent difficilement, tandis que les partis riches sont consolidés dans leur encrage. C'est pourquoi, une réforme qui viserait à rendre plus équitable le partage du financement public entre les partis politiques est fort souhaitable. Mais, il faut rappeler que le rôle d'un parti politique est d'animer la vie politique en assumant les fonctions d'éducation civique citoyenne, de mobilisation et de représentations d'intérêts divers. Or, dans de nombreux pays Africains, beaucoup de partis disparaissent entre deux élections parce que créés à l'orée des joutes électorales juste pour bénéficier des fonds publics. Pour lutter contre ce phénomène, il faut que le financement public décourage la création fantaisiste de tels partis politiques et ce, en combinant à la fois les critères de représentativité électorale (nombre de candidats présentés par exemple) et parlementaire.

Bibliographie

- Alvarez M., (1997), "Information and Election", Michigan, University of Michigan Press,
- Assemblée nationale du Burkina Faso (2008), "Rapport général de la commission ad' hoc sur le financement des partis politiques et des campagnes électorales et le statut de l'opposition".
- Aubergier A., (2004), "Les fonctions de vote : un survol de la littérature" L'Actualité économique, Revue d'analyse économique, vol. 80, n°1, pp. 95-107. <http://www.erudit.org/apropos/utilisation.html>.
- Bonneau C.W., (2007), "The Effects of Campaign Spending in State Supreme Court Elections", Political Research Quarterly, Vol. 60, No. 3 pp. 489-499
- Centre pour la Gestion Démocratique (2009), "L'alternance et les règles du jeu démocratique au Burkina Faso", 86p.
- Commission Electorale Nationale Indépendante (2007), "Rapport général des élections législatives du 06 mai 2007", Burkina Faso.
- Facchini F., (2004), "Critiques de trois arguments justifiant les lois sur le financement de la vie politique", Politiques et Management Public, vol. 25, décembre.
- Fair R., (1978), "The effect of economic events on votes for President", Review of Economics and Statistics, 60, pp. 159-172.
- Favarque E., et Paty, S., (2009), "Economie de la démocratie", Editions De Boeck Université, Bruxelles.
- Foucault M. (2008), "L'argent fait-il le bonheur électoral ?", In « Faucher P. & al. (Ed.) (2008) : "Politiques en questions". Presses de l'Université de Montréal, 93-100 ».
- Foucault M., François, A., (2005), "Le rendement des dépenses électorales en France: Le cas des élections législatives de 1997", Revue économique, Vol. 56, No. 5, pp. 1125-1143
- Institut National de la Statistique et de la Démographie (2008), "Annuaire statistique", Edition 2008, 413p.
- Jacobson G., (1978), "The effect of campaign spending in congressional elections", American Political Science Review, 72, pp. 469-491.
- Jacobson G. (1990), "The effects of campaign spending in house elections: new evidence for old arguments", American Journal of Political Science, 34, pp. 334-62.
- Kramer G., (1971), "Short-term fluctuation in U.S. voting behavior, 1896-1964", American Political Science Review, 65: 131-143. In FAVARQUE E., et PATY, S., (2009). Economie de la démocratie. Editions De Boeck Université, Bruxelles.
- Lafay J-D., (1980), "L'analyse économétrique des dépenses électorales", Analyses de la SEDEIS, 13, pp. 13-23.
- Lewis-Beck M.,S. et Paldam, M., (2000), "Economic voting: An introduction", Electoral Studies, 19, pp. 113-121.

Lott J. et Warner, P., (1974), "The relative importance of campaign expenditures: An application of production theory", *Quality and Quantity*, 8, pp. 99-105.

Moon W., (2006), "The Paradox of Less Effective Incumbent Spending: Theory and Tests", 18p.

Nelson P., (1976), "Political Information", *Journal of Law and Economics*, 19, pp. 315-337.

Palda, F., Palda, K. (1998), "The impact of campaign expenditures on political competition in the French legislative elections of 1993", *Public Choice*, 94, pp. 157-174.

Palda K., (1973), "Does advertising influence votes? An analysis of the 1966 and 1970 Quebec elections". *Canadian Journal of Political Science*, 6: pp. 638-655.

Silberman J. (1976), "A Comment on the Economics of Campaign Funds", *Public Choice*, Vol. 25, pp. 69-73.

Welch W., (1974), "The Economics of Campaign Funds", *Public Choice*, Vol. 20, pp. 83-97

Welch W., (1981), "Money and votes: A simultaneous model", *Public Choice*, 36, pp. 209-234.

Annexe

Annexe 1. Arrêtés et textes de lois d'intérêts.

ARRETE CONJOINT N° 2007-33/MATD/MFB du 10 Avril 2007 portant répartition de la somme de quatre cents millions FCFA, représentant la subvention de l'Etat alloués aux partis politiques pour la campagne électorale des élections législatives du 06 mai 2007.

ARRETE N° 2007-34/MATD/MFB du 10 Avril 2007 portant répartition de la somme de quatre-vingt-dix-neuf millions neuf cent dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit FCFA, représentant la subvention de l'Etat allouée aux partis politiques pour les activités hors campagne électorale au titre de l'année 2007.

LOI N° 008-2009/AN portant financement des partis et formations politiques et des campagnes électorales.

LOI N° 012-2000/an Portant financement des activités des partis politiques et des campagnes électorales

LOI N° 012-2001/AN portant modification des articles 14 et 19 de la loi n°012-2000/an du 02 mai 2000 portant financement des activités des partis politiques et des campagnes électorales,

LOI N° 024-2005/AN portant modification de la loi n° 014/2001/an du 03 juillet 2001 portant code électoral. (JO n°27 du 07 juillet 2005),

Annexe 2. Données empiriques sur les variables.

Sigles des partis politiques	Nombre de suffrages obtenus (Suff07)	Subvention de campagne en FCFA (A)	Subvention de fonctionnement en FCFA^a (B)	Subvention de fonctionnement en FCFA^b (C)	Dépenses totales en 2007 (Deptot_i 07) (A+B+C) = D	Dépenses des autres partis politiques^c (Autdep07)	Nombre de candidats présentés^d (Cand 07)	Nombre de Siège en 2002 (Sièg_02)	Nombre circonscription en 2007 (Circons_07)
ACP	5735	8848614	0	0	8848614	466979061	83	0	11
ADEFA	2750	14285714	0	0	14285714	461541961	134	0	15
ADF-RDA	244988	23667377	9150000	694444	33511821	442315854	222	17	46
ADR	2447	2985075	0	694444	3679519	472148156	28	0	3
APL	5971	5970149	0	694444	6664593	469163082	56	1	8
CDP	133046	23667377	35775000	694444	58136821	417690854	222	57	46
CFD/B	52845	12579957	0	0	12579957	463247718	118	5	18
CNC	23793	1918977	0	0	1918977	473908698	18	0	3
CNR/MS	1063	1385928	0	0	1385928	474441747	13	0	2
F.D.R	2516	4477612	0	0	4477612	471350063	42	0	14
F.P.C/YELEMANI	2380	4264392	0	694444	4958836	470868839	40	1	5
G.D.P	2269	2985075	0	694444	3679519	472148156	28	0	5
LCB	924	1279318	0	0	1279318	474548357	12	0	1
V.F.	1313	2345416	0	694444	3039860	472787815	22	0	2
MACENPOL	328	213220	0	694444	907664	474920011	2	0	1
M.P.F	218	852878		694444	1547322	474280353	8	0	1
MPS/PF	16315	17697228	0	694444	18391672	457436003	166	0	28
MTP	926	2345416	0	694444	3039860	472787815	22	0	2
M/U.P.D.P	386	1918977	0	694444	2613421	473214254	18	0	1
N.D.S	174	1066098	0	694444	1760542	474067133	10	0	2
O.D.T	4327	2771855	0	694444	3466299	472361376	26	0	3
P.A.I	18770	10554371	0	694444	11248815	464578860	99	5	15
PA.RE.N	29027	16844350	0	694444	17538794	458288881	158	4	30

PARIS	10535	20895522	0	0	20895522	454932153	196	0	33
PCP/FASO	4358	10234542	0	0	10234542	465593133	96	0	12
P.D.P./ P.S.	57141	11727079	5075000	694444	17496523	458331152	110	10	20
P.D.S	70735	20469083	0	694444	21163527	454664148	192	2	38
P.E.D.B	2935	7675906	0	694444	8370350	467457325	72	0	6
PFID	927	2345416	0	694444	3039860	472787815	22	0	2
PLB	429	426349	0	694444	1120793	474706882	4	0	1
PPE/CN	847	1279318	0	694444	1973762	473853913	12	0	2
PPRN	366	1918977	0	694444	2613421	473214254	18	0	1
P.S.U	319	1066098	0	694444	1760542	474067133	10	0	2
RDB	48262	12153518	0	0	12153518	463674157	114	0	15
R.D.E.B.	11751	23240938	0	694444	23935382	451892293	218	0	45
RPC	26718	8315565	0	0	8315565	467512110	78	0	10
UDF	1154	1918977	0	0	1918977	473908698	18	0	1
UDPS	22761	16631130	0	0	16631130	459196545	156	0	29
UFP	625	852878	0	0	852878	474974797	8	0	1
U.N.D.D.	42295	23667377	0	694444	24361821	451465854	222	0	45
U.N.D.P.	1205	1279318	0	694444	1973762	473853913	12	0	2
UNLR/MS	85768	22921109	0	694444	23615553	452212122	215	3	44
UNIS	3979	4051173	0	0	4051173	471776502	38	0	4
UPD	1997	426439	0	694444	7420883	468406792	4	0	1
U.P.R.	93800	19829424	0	694444	20523868	455303807	186	0	34
UPS	38917	18550107	0	0	18550107	457277568	174	0	31
U.S.B.	2687	3198294	0	694444	3892738	471934937	30	0	6
TOTAL	1 083 022	400 000 000	50 000 000	21 527 764	475 827 675	-----	3 752	105	647

Source : Construit par l'auteur à partir des données de la CENI (Rapport général des élections législatives du 06 Mai 2007) ; de la Décision n°2007-026/CC/EL portant proclamation des résultats définitifs des élections législatives du 06 mai 2007 ; de l'Arrêté conjoint n°2007-34/MATD/MFB ; de l'Arrêté conjoint n° °2007-33/MATD/MFB.

NOTE :

- a- Subvention hors campagne : 50% répartis entre les partis politiques ayant obtenus au moins 5% des suffrages aux dernières législatives.
- b. Subvention hors campagne : 50% répartis de façon égalitaire entre tous les partis politiques.
- c. Les valeurs de la colonne sont obtenues par l'opération : TOTAL Deptot - D
- d. Le total des candidatures présentées est de 3752, mais seuls 3955 dossiers ont été validés par la Commission Electorale Nationale Indépendante.